



Motion sur l'aménagement de la route de Lausanne pour les accès au bâtiment du battoir

1 Préambule

Ensuite du refus par le conseil communal d'accorder à la municipalité un crédit d'investissement inhérent à l'aménagement du chemin de la Louye et de la route de Lausanne pour les accès au bâtiment du Battoir demandé dans le préavis 2023-03, les membres de la commission ad hoc au dit préavis soumettent cette motion au conseil communal.

2 Objectifs de la motion

Réaliser la partie des travaux le long de la route de Lausanne prévus par le préavis 2023-03.

3 Objectifs des travaux

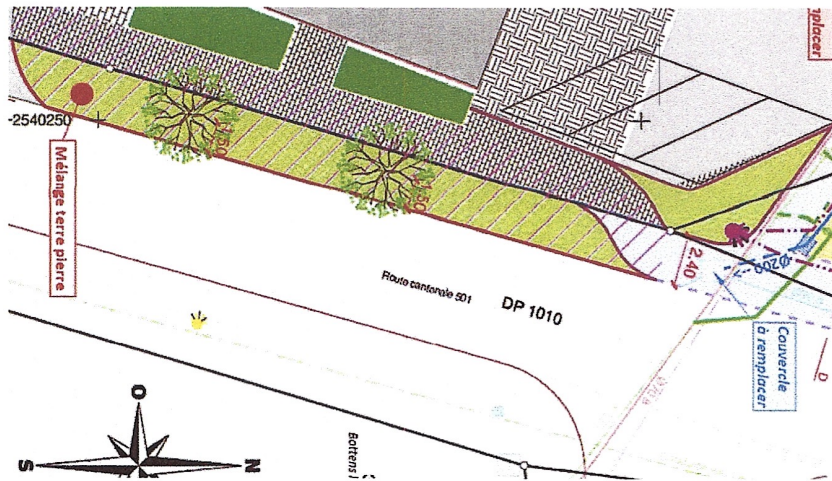
- sécuriser les accès au battoir
- sécuriser le passage des piétons cheminant le long de la route de Lausanne
- séparer la parcelle du battoir de la route de Lausanne



4 Travaux demandés

- un trottoir traversant le chemin de la Louye, le long de la route de Lausanne
- une bande herbeuse arborisée séparant le battoir de la route de Lausanne
- un mât d'éclairage public

4.1 plan des travaux demandés



5 Conclusion

Les motionnaires invitent le conseil communal à

- prendre en considération immédiatement cette proposition
- la renvoyer à la municipalité sans délai particulier

Bottens, le 3 mai 2023

Murça Maria

Panchaud Michel

Ecoffey Lucien